

Cercle de silence Versailles

Lettre n°45 – novembre 2013

APRES LES NAUFRAGES DRAMATIQUES DE LAMPEDUSA, RÉFLÉCHISSONS, AGISSONS !

Mme Giusi Nicolini, maire de Lampedusa s'indignait déjà il y a 1 an :

..."Je suis indignée par le sentiment d'habitude qui semble avoir envahi le monde, je suis scandalisée par le silence de l'Europe qui vient de recevoir le prix Nobel de la Paix, et qui est silencieuse face à une tragédie qui fait autant de victimes qu'une guerre.

Je suis de plus en plus convaincue que la politique d'immigration européenne considère ce bilan de vies humaines comme un moyen de modérer le flux migratoire, quand ce n'est pas un moyen de dissuasion. Mais si le voyage en bateau est pour ces personnes la seule façon d'espérer, je crois que leur mort en mer doit être pour l'Europe un sujet de honte et de déshonneur. [...]"

"L'Europe a besoin d'immigration pour pallier le vieillissement de sa population

L'Europe a besoin d'immigration pour dynamiser son marché du travail ;

L'Europe gaspille des milliards d'euros à traquer, parquer et expulser les migrants ;

L'Europe se décrédibilise en renvoyant l'image d'une puissance frileuse et peu soucieuse des droits ; l'Europe offre au marché noir une main-d'œuvre réduite en esclavage à force de criminaliser l'immigration."

Voilà des faits bien établis par des démographes, économistes, politologues et philosophes dans le numéro 335 de la « Revue Projet » dont le titre est « *Migrations : quelle autre politique pour l'Europe?* »

Ce texte est parvenu le 23 octobre 2013 à M. Barroso, ainsi qu'au chef de l'état français et aux ministres concernés du gouvernement. La lettre accompagnant la revue les appelle à tourner le dos au populisme pour tenir aux citoyens un langage de vérité.

Malgré l'urgence, les dirigeants de l'Union Européenne assurent le service minimum au sommet européen des 24-25 octobre derniers.

Les décisions à prendre concernant l'immigration ont été repoussés à juin 2014, après les élections européennes. Le Gisti (Groupement d'information et de soutien des immigrés) avait pourtant souligné l'importance de réfléchir, entre autres au rôle de l'agence Frontex : il ne s'agit pas d'une agence de secours en mer mais bien d'un instrument répressif chargé d'empêcher les migrants et les réfugiés d'entrer en Europe. Les moyens qui lui sont dévolus n'assurent pas la protection des personnes en mer, protection pourtant garantie par les conventions internationales. Des cas de non assistance à personne en danger ont été rapportés, tandis qu'un flou absolu règne sur la prise en charge des personnes interceptées par Frontex et notamment leur accès effectif au droit d'asile. Frontex est l'une des causes des morts en mer : pour éviter ses patrouilles, les embarcations prennent des routes de plus en plus longues et dangereuses.

Les tribulations de la famille bangladaise suivie par RESF dans les Yvelines ne sont pas terminées : suite en décembre !

Le cercle de silence de Versailles

Se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h

Avenue de St Cloud-Angle avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)

Les prochaines dates : 14 novembre, 12 décembre 2013 et 9 janvier 2014

<https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles> - cercladesilence.versailles@gmail.com

Charte du Cercle de silence Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle.

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX).